



# LA VIE DERAILLE !

**VOS ELUS AU CE  
PAS (DÉ) JEANTET !**



Bulletin d'information des représentants SUD Rail au Comité d'Établissement Maintenance et Travaux  
SEPTEMBRE 2018

## MILITER N'EST PAS UN CRIME !!!

De façon sournoise, la direction continue à prendre sa revanche en sanctionnant de façon arbitraire et anti-statutaire ceux dont l'action syndicale s'oppose aux réformes qu'ils passent en force contre l'avis d'une très grande majorité des cheminots et cheminotes.

Ces attaques n'ont qu'un but, affaiblir le syndicalisme de lutte et avec lui le mouvement social, pour rendre encore plus compliquée la défense des droits des salariés.

Après 3 mois de mobilisation par la grève contre une loi mauvaise pour les travailleurs du rail et destructrice pour le service public ferroviaire, c'est à un tour de France des

Midi-Pyrénées, les militants sont traduits devant des conseils de discipline où la direction sanctionne et licencie sur la base d'accusation montées de toutes pièces et aux motifs parfois ridicules. Deux militants syndicaux de ce comité d'établissement, porteurs de mandats, ont ainsi été désignés cet été à la vindicte patronale pour faits de grève, avec rien moins que la radiation prononcée. Eux aussi n'ont fait que participer à des actions intersyndicales lors du conflit et ont été sanctionnés sur des dossiers à charge ou certains motifs d'accusation ont été fabriquées de toute pièce à partir de témoignages douteux.

Pour la fédération SUD-Rail, la vraie motivation est de faire des exemples avec des militants actifs et combattifs, pour tenter de tuer la contestation, toujours vivace malgré la période estivale.

Nul doute, en effet, que la direction craigne que la révolte sociale se diffuse partout, mais avec sa politique, c'est désormais inéluctable. Malgré les menaces, les sanctions infligées injustement, ils ne feront pas taire les salariés en colère et nos camarades de SUD-Rail. Aujourd'hui, face aux nombreuses attaques contre leurs droits, les salariés des entreprises et des services publics sont en état de légitime défense.

**Nous ne lâcherons rien face à cette violente répression de la direction SNCF !**



sanctions disciplinaires que se livre l'entreprise ferroviaire pour sanctionner et pousser dehors les cheminots qui ont défendu nos conditions de travail et le service public pendant le conflit. Elle organise une véritable chasse aux sorcières en multipliant les menaces de radiation.

Partout, à Paris, Lille, en Languedoc Roussillon, en Rhône-Alpes, en Pays de Loire, en Bretagne, en Aquitaine et



# SAUVE QUI PEUT !

## LA BOULETTE !

Pour M. Bancel, nouveau président de ce Comité d'Établissement, la sécurité s'améliore, les ESR (Événements de Sécurité Remarquables) sont en baisse et la direction de l'entreprise communique « en toute transparence » sur le sujet.

Curieusement, c'est le même discours que tenait déjà M. Bancel quand il présidait la CPC équipement en 2015, en poste comme directeur de la maintenance, et alors même que selon les chiffres officiels de la direction à l'époque, incidents et accidents étaient en augmentation !

**Le hic, c'est que M. Bancel nous a fait la remarque qu'une partie des Évènements Sécurité n'étaient pas remontés ?!**

**YA UN OS LÀ !**

Nous lui avons donc demandé comment la direction pouvait dire que la sécurité s'améliorait et que les Événements de Sécurité Remarquables baissaient, alors que la direction n'avait pas, et c'est elle qui le dit, l'assurance que tous les Évènements sécurité étaient remontés. **M. Bancel a « ramé » un bon moment pour essayer de se justifier mais sa prestation a été très loin d'être concluante.**

NOUS MAITRISONS  
LA SECURITE...



## IMPITOYABLE !

S'érigeant en symboles de l'intégrité et de la justice, nos patrons se la jouent tolérance zéro. Par la voix de M. Bancel qui

nous a dit que dans le cadre de la démarche « juste et équitable », la direction n'hésiterait pas à sanctionner les agents qu'elle estimerait fautifs.

**Du coup on peut s'attendre à ce que les agents ne fassent surtout pas remonter les incidents. Ce qui arrangerait au passage la direction pour améliorer ses bilans sécurité. Ni vu ni connu j't'embrouille !**

Quelle mascarade !

La démarche « juste et équitable » de la direction a surtout pour but de désigner le bouc émissaire permettant ainsi à la direction de se dédouaner de ses propres responsabilités quant à la dégradation des conditions de travail et de sécurité.

**Ce qui serait juste et équitable, c'est de voir sanctionner les dirigeants de l'entreprise pour toutes ces raisons.**

## OMERTA ?

Au cours de ce Comité d'Établissement, nous avons interpellé la direction sur le fait qu'elle ne semblait pas prendre en compte l'augmentation des risques liés à l'externalisation et que la multiplication des incidents et quasi-accidents avec entreprises privées (notamment cet été avec plusieurs incidents graves, perchage caténaire, rails hors gabarit etc...) nous mène tout droit à l'accident.

Nous leur avons dit et redit: en matière d'incidents et quasi-accidents de sécurité du personnel et des circulations, c'est seulement la partie visible de l'iceberg qui est remontée pour alimenter les bilans de la direction. Ce qui explique leur bonne tenue. Mais tout cela c'est du vent.

**De là à penser que cette omerta est organisée pour continuer à externaliser (et enlever toujours plus de charge de travail aux agents SNCF) malgré les incidents graves et accidents qui arrivent avec les principales entreprises ferroviaires privées dont est aujourd'hui dépendante la SNCF, il n'y a qu'un pas que la délégation SUD-Rail franchira sans hésitation si la direction ne montre pas rapidement son intention d'interdire de travailler aux entreprises qui n'ont pas le niveau pour garantir la règles techniques et de sécurité sur les chantiers.**

Une chose est sûre, c'est que l'objectif de sous-traitance, de filialisation et de privatisation de nos activités menée par l'entreprise demande à nos dirigeants de ne pas être trop à cheval sur les principes de sécurité.







## VOS ELUS CE

### SUD-Rail:

Pascal PIGNAL  
INFRAPOLE ALPES  
06.19.41.46.94  
pignalpascal@free.fr

Nicolas SERRA  
INFRALOG Rhodanien  
06.14.55.77.13  
serra.nicolas.sud@gmail.com

Philippe LALOU  
EIV MOULIN NEUF  
07.87.31.50.75  
P.lalouphilippe@gmail.com

Angel GONZALEZ  
INFRAPOLE PACA  
06.20.60.23.65  
angelgonzalez@free.fr

Pierre FOVELLE  
INFRAPOLE NORD  
EUROPEEN  
06.48.97.27.16  
pierrefovelle@free.fr

Rémy ASTIER  
INFRAPOLE RHODANIEN  
06.29.46.75.86  
astierremi38@gmail.com

Jocelyn VAILLANT  
INFRAPOLE PAYS DE LOIRE  
06.48.09.87.14  
jos.vaillant66@gmail.com

## Nouvelle classification des métiers

Après la réglementation du travail, c'est un autre chapitre de la convention collective nationale qui est en cours de rédaction: celui de la «classification des métiers» du ferroviaire.

Concernant la classification des métiers à l'équipement, SUD-Rail rappelle qu'elle revendique une classification des métiers sur le modèle du dictionnaire des filières SNCF même si ce modèle est néanmoins à adapter pour certains métiers.

Nous refusons la polyvalence sur plusieurs «Cœurs de métier ». Et avec le système de cotation que veut mettre en place le patronat, un salarié qui effectue des missions de base couvrant plusieurs métiers serait encore plus payé à minima.

Nous revendiquons pour chaque métier une formation de base globale (connaissance des missions et des installations) et non des formations à la demande suivant le poste tenu comme veut le faire la direction de l'entreprise.

Nous revendiquons de manière générale que pour un poste et des missions données, tous les salariés aient la même rémunération. Chaque métier doit proposer un déroulement de carrière égal pour tous.

**Pour SUD-Rail, la Convention Collective Nationale doit être écrite sur la base du statut et applicable à tous les travailleurs du rail**

## PRÉAVIS SUD-Rail 2018

Des préavis de grève nationaux SUD Rail ont été déposés. Ils couvrent tous les agents de l'Équipement (province et Ile de France).

**Du mardi 18 septembre 2018 à 8h00  
jusqu'au dimanche 18 novembre 2018 à 23h59**

Dans le cadre de ce préavis, chaque agent peut faire :

**59mn de grève en début de service  
ou une demi DJS (3h59) de grève en début de service,  
ou la Durée Journalière de Service complète.**

Contactez vos délégués SUD-Rail pour plus d'informations.



**POUR NOS DROITS  
LE 9 OCTOBRE  
GREVES, MANIFESTATIONS**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

SUD-Rail appellera aux grèves et manifestations le 9 octobre pour se joindre à la journée interprofessionnelle organisée pour la sauvegarde des services publics et contre la politique du président

Macron qui liquide cent ans d'acquis sociaux des salarié-e-s.

Dans un contexte d'affaiblissement du gouvernement Macron, il nous semble important que les cheminots s'inscrivent dans cette action interprofessionnelle, avec leurs propres revendications.

Cette journée doit aussi être un point d'appui pour construire le rapport de force avec tous ceux ou celles qui le souhaitent, pour arrêter les politiques antisociales de ce gouvernement qui visent à présent nos retraites, l'assurance chômage, la fonction publique...

**Il y a urgence à  
contre-attaquer !**



PAS DE BRAS... PAS DE SYNDICAT **syndique toi**



Union  
syndicale  
**Solidaires**  
**Sud  
Rail**



FEDERATION SUD RAIL - 17, boulevard de la libération - 93200 SAINT DENIS

Tel: 01 42 43 35 75

Fax: 01 42 43 36 67

E-mail: federation-sudrail@wanadoo.fr

Union  
syndicale  
**Solidaires**  
**Sud  
Rail**

Union  
syndicale  
**Solidaires**